

Politique salariale 2008 - Reprise des négociations ?

Scénario des négociations :

Le 12 décembre 2007, la direction convie toutes les organisations syndicales à une réunion portant sur les négociations annuelles obligatoires. Une absence remarquée : la CFE/CGC.

Cette 1^{ère} rencontre fait le bilan de l'année précédente (2007). Plusieurs points à relever :

Collaborateurs : 651 collaborateurs/739 ont bénéficié d'une augmentation individuelle : **88 collaborateurs n'ont bénéficié que de l'augmentation générale de 1,5%**. Sur ces 651 augmentations individuelles, il n'y a eu que 107 promotions : seulement 15% des augmentations individuelles sont des promotions.

Ingénieurs et cadres : 370 ingénieurs ou cadres/418 ont bénéficié d'une augmentation individuelle : **48 ingénieurs n'ont bénéficié d'aucune augmentation de salaire durant l'année 2007**. Sur ces 48 ingénieurs, 17 n'ont pas eu d'augmentation de salaire en 2006, 2 en 2005 et 1 personne n'a bénéficié que d'une prime de 1000 Euros.

Au terme de cette réunion, toutes les organisations syndicales ont revendiqué vouloir une augmentation générale pour tous cadres et non-cadres. Pour SUD, nous avons réitéré notre position en demandant : une augmentation générale uniforme pour tous d'un montant de 125,26 Euros et demandé que l'enveloppe des primes d'objectifs (575 000 Euros) soit intégrée dans les augmentations générales uniformes à l'ensemble du personnel.

Par risque de manque de participants (dixit la direction) la réunion du 19 décembre était annulée. D'autant plus surprenant que le lendemain, une réunion plénière de CE avait lieu. En attendant, la direction mettait à profit ce temps libre pour rencontrer chaque organisation syndicale. **SUD n'a pas accepté de participer à une rencontre bilatérale avec la direction de SPS**. A partir du moment où un calendrier de négociation est mis en place, il ne peut être admis des rencontres bilatérales. Qu'ont-ils donc

à se dire qui ne mérite d'être entendu par l'ensemble du personnel ?

Réunion du 09 janvier 2008 :

En introduction, la direction a apporté quelques informations supplémentaires : masse salariale 2007 servant au calcul de la subvention CE : 56 210 220€, l'expérience ne paie pas à SPS, ... Cherchant à donner l'impression de vouloir tout dire, elle s'est refusée de répondre sur le montant de la masse salariale relatif à l'application de la politique salariale et pas la moindre information sur les primes d'objectifs (montant global, nombre de bénéficiaires, sommes par salariés concernés, ...).

La direction a fait « une 1^{ère} proposition » :

Collaborateurs :

Augmentation Générale : 1,1 % au 01/01/08

Augmentation Individuelle : 1,1 % au 01/07/08

Évolution de la prime d'ancienneté : 0,2 %

Cadres :

Augmentation Individuelle : 2,4 % au 01/07/08.

Budget complémentaire :

Égalité professionnelle, seniors, action de progrès, tuteur : 0,1 %

Évolution de carrière, valorisation des experts : 0,1 %.

Fallait-il rencontrer chaque organisation syndicale pour, en conclusion, faire une proposition aussi minable ? A la réunion du 12/12/07, la direction affichait une prévision de l'indice INSEE. Même si cette valeur mérite commentaire, les salariés ne bénéficiant pas d'augmentation individuelle seraient pénalisés sur leur pouvoir d'achat. Si nous revenons sur les chiffres de 2007 (voir début du tract), plusieurs dizaines de salariés ont subi une perte de leur pouvoir d'achat.

Il est encore à déplorer l'absence de réaction au niveau du Groupe. Comme à l'accoutumé, les réactions tardent à venir. Au même titre qu'il était annoncé une grande journée d'action sur l'emploi au niveau du Groupe, nous n'entendons

pas le moindre appel pour exiger de la direction générale de SAFRAN un peu plus de considération sur notre pouvoir d'achat. A SPS, nous avons tous reçu les vœux du PDG ou du DGO. Ils nous remercient pour nos efforts et les résultats obtenus qui vont au-delà des prévisions. Il est vrai qu'un merci ne leur coûte pas cher. Mais, leurs remerciements ne nourrissent pas nos familles.

Et maintenant ?

Nous connaissons tous la proposition faite par la direction. A côté de ça, certains privilégiés se partageront un budget de 575 000 € (cette somme est provisionnée). Devons-nous continuer d'accepter ce mode de répartition ? Pouvons-nous continuer d'accepter qu'une soixantaine de salariés se partagent une enveloppe de 575 000 € et savoir que d'autres ne seront pas assurés du maintien de leur pouvoir d'achat ? Nous devons nous mobiliser pour refuser ces pratiques inégalitaires. Les résultats obtenus par SPS sont le fruit du travail de tous les salariés.

Une seule revendication – une seule réaction :
Face au désastre des précédentes politiques salariales et pour permettre à tous les salariés de SPS cadres et non-cadres d'obtenir une juste récompense des efforts fournis, nous revendiquons une augmentation générale uniforme pour tous de 125,26 €. SPS a les moyens de satisfaire notre revendication. Alors que le PDG et le DGO se félicitent du dépassement des objectifs prévus, ils nous servent des propositions d'augmentation inacceptables.

Pas besoin de s'interroger bien longtemps sur la manière d'exprimer son désaccord : l'arrêt de travail. Même si cela peut paraître rétrograde pour certains, ce n'est que par ce moyen qu'il sera possible de se faire entendre. Ce ne sont pas des lettres de mécontentement ou des mails de contestation qui feront fléchir la direction. La grève n'est pas une fin en soi, mais bien le moyen d'obtenir des avancées significatives. Les années précédentes, l'absence de réactions fortes et sans ambiguïté, a laissé le champ libre à la direction.

La prochaine réunion avec la direction de SPS aura lieu le mercredi 16 janvier à 9 heures.

En réponse à la ^{ère} proposition, nous appelons les salariés à un 1^{er} arrêt de travail.

**Mercredi 16 janvier 2008
de 9 heures 30' à 10 heures 30'
devant le Bâtiment 8.**

Nous vous attendons nombreux pour exprimer votre désaccord concernant la politique salariale à SPS.

**Agissons pour un autre mode de répartition :
augmentation générale uniforme pour tous : 125,26€.**

Tél: 05-56-55-86-14

Fax : 05-56-55-89-80

Site Internet: <http://perso.wanadoo.fr/sudmetaux33/>

E-mail: sud.metaux33@wanadoo.fr